

Projet MONA :

Valorisation des Matières Organiques Non-Agricoles en agriculture biologique

Co-financé par l'ADEME et le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD), le projet MONA cherche à répondre à la tension sur l'approvisionnement en fertilisants d'origine organique par le développement de **filières de compostage de Matières Organiques Non Agricoles**.

L'agriculture biologique, dont les surfaces ont doublé en 6 ans, fait face à une pénurie structurelle de matière organique compromettant potentiellement son développement à long terme. En effet, la diminution du nombre d'élevages (-30% en entre 2010 et 2020) sur le territoire métropolitain oblige les producteurs bio à chercher des alternatives aux fumiers, fientes et lisiers jusqu'ici largement utilisés. Les composts de biodéchets pourraient faire partie de ces alternatives.

En effet, dès le 1er janvier 2024, les collectivités territoriales doivent fournir à tous les ménages une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables. Ainsi, de plus en plus de collectivités souhaitent désormais se positionner comme productrices d'engrais et d'amendement organiques – par la voie du compostage de biodéchets – à destination de l'agriculture de leur territoire. De plus en plus de composts de biodéchets vont donc chercher preneurs dans les années à venir.

Le projet MONA s'appuie sur des partenariats entre des collectivités territoriales à la recherche de débouchés pour la valorisation des biodéchets qu'elles collectent, et des agriculteurs bio à la recherche d'engrais organiques. Piloté par la FNAB¹, le consortium est composé d'un groupe d'experts (FNAB, ACF², Réseau CompostPlus, RITMO

¹ Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

² Agriculteurs Composteurs de France



Agroenvironnement et ESA Angers) qui accompagne les collectivités et les agriculteurs bio des territoires pilotes impliqués (Bio Nouvelle Aquitaine, CIVAM Bio 66, AgriBio Rhône et Loire, Bio en Haut de France, GABLEC) pour **co-concevoir une solution de compostage adaptée aux besoins du territoire.**

A partir d'un diagnostic offre-besoin réalisé sur les quatre territoires pilotes engagés, un ensemble d'aspects liés à une conception durable seront étudiés (foncier, réglementation, dimensionnement, etc.).

RITMO s'implique particulièrement dans l'évaluation de la qualité agronomique et sanitaire des composts produits à partir de biodéchets afin de répondre aux inquiétudes pouvant survenir chez les agriculteurs bio en lien avec la potentielle présence d'indésirables.

Le projet MONA a également identifié des territoires émergents sur lesquels un travail de sensibilisation au compostage de biodéchets doit aboutir à la conception d'autres projets de territoire. La répliquabilité des travaux sera également assurée par un recensement des avantages et inconvénients des composts de biodéchets réalisé par une sociologue. Les résultats seront diffusés auprès des agriculteurs bio et plus largement, via l'ADEME, aux acteurs intéressés par l'accompagnement de ces collaborations multi-partenariales.

Le projet MONA contribue à favoriser la transition agricole des territoires en s'appuyant sur l'économie circulaire.

Mots clés : Agriculture biologique ; compostage ; biodéchet ; territoire ; matières organiques.

Si vous êtes intéressé par ce projet, **contactez Fiona EHRHARDT**

Je souhaite un accompagnement sur un sujet similaire

